



## STRATÉGIE MOBILITÉ DOUCE ET DURABLE DANS LES MONTS DU LYONNAIS (69)

Territoire rural de moyenne montagne, la Communauté de communes des Monts du Lyonnais se situe à 40 km de Lyon, Saint-Etienne et Roanne. La collectivité connaît une augmentation des déplacements, en particulier concernant les trajets pendulaires vers les villes voisines.



### CONTEXTE

#### > Le territoire

La communauté de communes des Monts du Lyonnais regroupe 32 communes (35 000 habitants), réparties sur un territoire rural très vallonné. Le transport représente 24% de la consommation d'énergie du territoire. Or, 91% de l'énergie consommée sur les Monts du Lyonnais est importée (soit une vulnérabilité énergétique importante).

Les Monts du Lyonnais ont ainsi été classés en juillet 2018 par l'INSEE en territoire « à enjeux autour des déplacements ».

Le territoire est fortement dépendant à l'automobile car l'habitat est diffus et que la collectivité est proche de grands pôles urbains comme Lyon, Saint Étienne et Roanne. De plus, le climat et la topographie (dénivelés importants) ne facilitent pas l'utilisation des modes actifs. Cela génère un risque d'isolement (personnes âgées, situation de handicap...) et des difficultés d'accès à l'emploi (pour les plus précaires, les jeunes ...) important sur le territoire.

L'augmentation des déplacements, en particulier, des trajets pendulaires vers les villes voisines, a un impact sur le budget des ménages : taux d'effort énergétique mobilité de 4,8 (moyenne nationale : 3,6). 525 ménages sont ainsi en situation de précarité énergétique mobilité. Seulement 55% des actifs vivent et travaillent sur le territoire, et pourtant les Monts du Lyonnais ont un potentiel de relocalisation des emplois important (le territoire compte 71 emplois pour 100 actifs).

#### > La collectivité et son projet de territoire durable

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a pour ambition d'être un Territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) approuvé en 2020 est la feuille de route opérationnelle pour les 6 prochaines années. En matière de mobilité, ses objectifs sont :

- « Inventer une nouvelle mobilité à faible contenu carbone ». Le territoire, à dominante rurale, n'a pas les moyens ni la démographie suffisante pour mettre en place un système de transports collectifs partout et pour tous. Les alternatives à la voiture doivent passer par le développement d'autres formes de mobilité dont les mobilités actives et durables.
- « Développer les mobilités douces : développer les cheminements doux, réaliser un maillage des villages... »
- « Sensibiliser et accompagner les particuliers dans la réduction de leurs déplacements du quotidien en véhicule individuel. »
- « Limiter l'étalement urbain et la dépendance à la voiture individuelle par les documents et opérations d'aménagement. »
- « Soutenir le développement de nouvelles carburations (GNV - Gaz naturel pour véhicules, électricité) pour le transport de marchandises et de personnes (logistique entreprise) »

En 2019, la CCMDL a été un des lauréats de l'appel à programme CEE 2018 du ministère de la Transition écologique. Le programme dont elle fait partie, PEnD-AURA+, réunit 18 partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, coordonnés par Auvergne Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE). Au sein de ce programme, la CCMDL a proposé un projet intitulé « Ruralité et Écomobilité : offrir un panel de solutions et impulser un véritable changement de comportement ». Il s'agit d'investir dans un plan d'actions solide permettant de proposer à l'ensemble de la population et sur tout le territoire un panel complet de solutions de déplacements mutualisés et peu énergivores adaptées aux caractéristiques rurales, à destination de publics variés (jeunes, actifs, personnes en recherche d'emplois, salariés, personnes âgées...) et de différents acteurs du territoire (écoles, ateliers chantiers d'insertion, entreprises, collectivités, associations...), mais également d'engager une campagne de communication et de sensibilisation massive pour impulser des nouvelles pratiques d'écomobilité.

## PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

### > Contexte et objectifs

L'objectif est d'accompagner quelques communes dans la définition de leur stratégie de mobilité douce et durable, en finançant l'appui d'un bureau d'études spécialisé. Ce travail permettra de penser la mobilité à l'échelle de l'ensemble d'une commune, pour une variété d'usagers de l'espace public, avec des objectifs et caractéristiques de déplacements différents. Il sera l'occasion d'identifier les leviers et les freins à l'utilisation des modes actifs et d'étudier l'opportunité et la faisabilité de développer des aménagements multimodaux (prioritairement dans les centres). L'objectif plus large est de tester puis diffuser une méthodologie de travail, et de capitaliser les orientations et actions pour les autres communes du territoire.

### > L'action menée

- Rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) envoyée aux 32 communes de la CCMDL accompagné d'un formulaire pour les réponses ;
- Sélection de quelques communes pour être accompagnées par un bureau d'étude (Identification du lien entre les projets de mobilité de la commune afin de les englober dans une véritable stratégie, et compléments d'actions ; analyse de la faisabilité et estimation des coûts de projets d'aménagements ; Travail participatif avec les habitants) ;
- Rédaction d'un cahier des charges pour sélectionner un bureau d'étude.

#### LE PROJET EN BREF

Niveau de maturité : En cours

Coûts de la solution : 30.000 €

Temps pour la mise en œuvre :  
2 mois pour le travail de préparation de l'AMI, réponse des communes, sélection des communes, validation des élus.

Temps total prévu pour l'action :  
12 mois

## BILAN

### > Les résultats

Le projet est en cours:

- 14 communes ont répondu à l'AMI sur les 32, avec des projets divers.
- 3 communes ont été présélectionnées par les techniciens et validées par les élus. L'objectif plus large est de tester puis diffuser une méthodologie de travail, et de capitaliser les orientations et actions pour les autres communes du territoire.
- Le cahier des charges est en cours de rédaction

## > Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

Les temps étaient contraints pour lancer l'AMI et pour y répondre, ce qui n'a pas permis à toutes les communes intéressées de répondre.

Parallèlement sera présenté aux élus des commissions Transition écologique et habitat, Urbanisme, Transport le plan guide réalisé par une commune du territoire donnant une vision globale des aménagements à 10 ans.

## > Les perspectives

Cet AMI est également l'occasion de repérer des projets qui, s'ils ne sont pas retenus pour l'intervention du bureau d'études sur la stratégie, pourront être accompagnés d'une autre manière : aide à la recherche de financements, visites de terrain et rencontres avec les élus d'une commune qui a pu réaliser des aménagements similaires.



## Les acteurs impliqués

- Service mobilité de la CCMDL
- Elus
- Communes

## Sources et contacts

Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Marie-Pierre GUICHERD

Responsable du service Mobilité

[mariepiere.guicherd@cc-mdl.fr](mailto:mariepiere.guicherd@cc-mdl.fr)

Tél. : 04 72 66 24 11 - 06 30 96 44 85